



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

BUDGET 2022 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

AVIS est donné que lors de la séance extraordinaire du conseil municipal qui aura lieu le **14 décembre 2021 à 20 h** à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Sainte-Julie, 1580, chemin du Fer-à-Cheval et en vidéoconférence, par le biais de Facebook Live, seront adoptés le budget 2022 et le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil municipal et la période de questions devront porter exclusivement sur le budget et le Programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 6 décembre 2021.

La greffière de la Ville,

(s) Nathalie Deschesnes

Nathalie Deschesnes, OMA
Avocate